

AVIS DE COURSE TYPE 2009-2012

Nom de l'épreuve : **DEFI DES PORTS DE PECHE**

Dates complètes : **Du 2 au 7 Juin 2009**

Lieu : **Ile de Groix**

Autorité Organisatrice : **Centre Nautique de Lorient**

1.1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.2. les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile*
- 1.3. *Les prescriptions de l'AG de l'association « trophée des marins »*
- 1.4. le présent avis de course
- 1.5. les règles de jauge des grand surprise
- 1.6. les instructions de course qui seront diffusées lors des formalités d'inscription ainsi que les éventuels avenants.

2. PUBLICITE

En application de la Régulation 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

- 3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe grand surprise .
- 3.2. Les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription :
 - leur licence FFVoile valide portant le cachet médical et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
 - l'autorisation de port de publicité
 - le certificat de jauge ou de conformité
 - les membres de l'équipage devront être en mesure de présenter leur fascicule ou toute pièce justificative attestant de leur profession et de leur identité

4. PROGRAMME

- 4.1. Confirmation d'inscription :
Mardi 2 Juin : de 09h00 à 17h00

tirage au sort des bateaux : à partir de 14h00

4.2. Jours de course :

Mercredi 03 Juin : Confirmation d'inscription de 9h00 à 17h00
14h00 Régate d'entraînement

Jeudi 04 Juin : 09h30 mise à disposition du comité de course pour 1 à 3 courses (parcours construits et ou parcours côtiers)

Vendredi 05 Juin : 09h30 mise à disposition du comité de course pour à 3 courses (parcours construits et ou parcours côtiers)

Samedi 06 juin : 09h30 mise à disposition pour 1 course (parcours construits et ou parcours côtiers)

Vers 12h30 arrivée de la flotte au port de pêche de Lorient

15h00 mise à disposition du comité de course pour un côtier

Dimanche 07 Juin : 10h30 mise à disposition du comité de course pour 2 courses (parcours construits et ou parcours côtiers)

4.3. L'heure prévue pour le signal d'avertissement de la première course est : **09h30**

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions le mardi 02 Juin ou seront affichées selon la Prescription Fédérale.

6. LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : Parcours côtiers (dont le tour de Groix le jeudi 04 ou vendredi 05) et parcours construits.

7. SYSTEME DE PENALITE

la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

8. CLASSEMENT

8.1. Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 4

8.2. (a) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses, est de : 4

(b) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score est de : 5

(c) Le nombre de courses devant être validées, pour que le score d'un bateau dans la série soit le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses deux plus mauvais scores est de : 8

9. COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

10. RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata.

11. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Centre Nautique de Lorient
Quai Eric tabarly
56100 LORIENT

ASSOCIATION GROIX DEFI 09
KERHOET
56590 GROIX
groix09@yahoo.fr